REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE TEMPS DE TRAVAIL

Le 30 septembre dernier, l'Ugict-CGT Apec publiait les résultats de son enquête auprès des salarié.es de l'Apec sur les sujets de charge de travail, pointage, temps de travail et autonomie. Voici les informations phares de cette étude.

POINTAGE

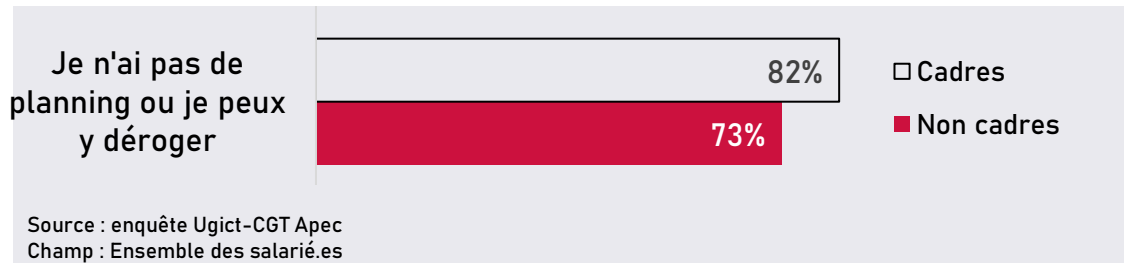
75 %

Des non-cadres souhaitent arrêter de pointer. Près de la moitié d'entre eux considère que c'est une trop grosse contrainte en matière de gestion des heures (récupérations notamment).

« Charge mentale liée au pointage. Beaucoup d'heures dans le système et il est presque impossible de les récupérer. Il y a un Sentiment d'inégalité avec les autres collègues au forfait, sentiment de hiérarchie. De perte de temps dans une activité très chargée »

AUTONOMIE

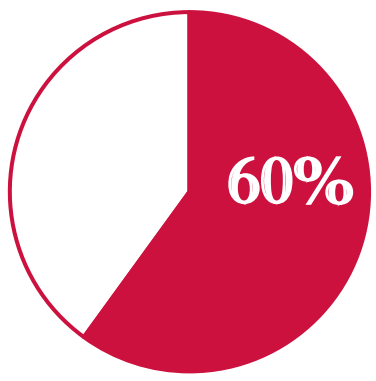
ÊTES-VOUS SOUMIS À UN PLANNING HORAIRE PRÉCIS ?



Source : enquête Ugict-CGT Apec
Champ : Ensemble des salarié.es

Malgré un décompte de leur temps de travail différent (pointage) justifié par une autonomie moindre, les salarié·es non-cadres semblent n'avoir que très peu de contrainte de planning, tout comme les cadres ; ce qui est le signe d'une grande autonomie dans le travail.

TEMPS DE TRAVAIL



DES SALARIÉ·ES DÉCLARENT TRAVAILLER FRÉQUEMMENT PLUS DE 10H PAR JOURS

Outre les temps de travail pendant les congés, ce sont aussi les temps longs qui semblent importants à l'Apec ; 60 % des salarié.es déclarent fréquemment travailler plus de 10 heures par jour et 20 % plus de 13 heures par jour.

Ces temps longs se caractérisent logiquement par une amplitude horaire importante dans les journées de travail. Ainsi, 20 % des salarié.es déclarent commencer à travailler avant 8h du matin au moins une fois par semaine et une proportion similaire déclare finir après 19h au moins une fois par semaine.

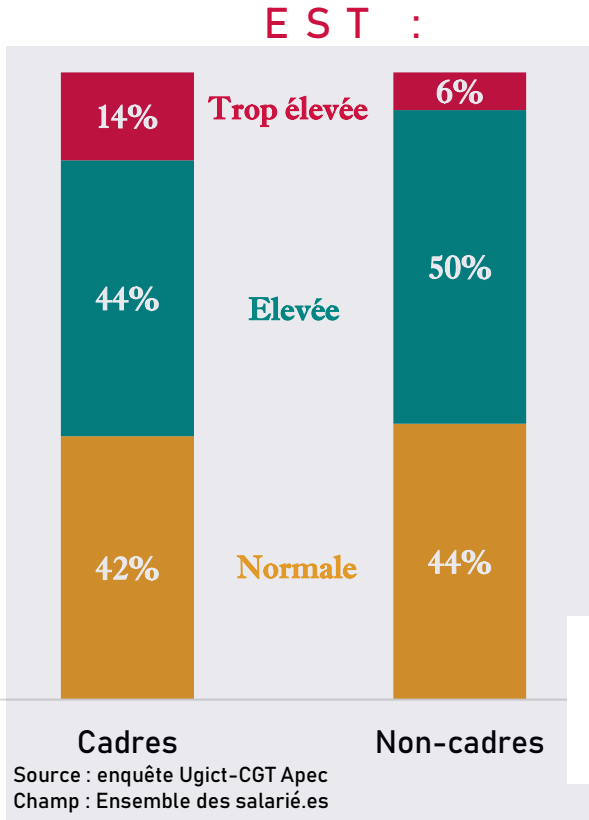
50 %

DES SALARIÉ·ES DÉCLARENT AVOIR DÉJÀ TRAVAILLÉ PENDANT LEURS CONGÉS

Et près d'1/4 déclarent avoir déjà travaillé pendant le week-end. Les principales raisons invoquées concernent la préparation des réunions du lundi ou de la semaine ou bien répondre à des urgences.

CHARGE DE TRAVAIL

PENSEZ-VOUS QUE VOTRE CHARGE DE TRAVAIL HABITUELLE EST :



Source : enquête Ugict-CGT Apec
Champ : Ensemble des salarié.es

Les temps de travail longs peuvent s'expliquer par une charge de travail importante qui, pour une majorité des salarié·es est trop élevée, d'autant plus pour les salarié·es cadres.

Cette charge de travail élevée concerne à la fois les cadres au forfait en jours et les non-cadres soumis au pointage.

NOUS CONTACTER

Pour plus d'informations sur l'enquête :

Retrouver la publication Clémentine

https://clementine.apec.fr/article/143286

Ou contactez-nous directement par mail :

cgt@apec.fr